



ACTU / SITES & URBANISME « Paris se dote d'une centrale photovoltaïque » Le 13/09/07

Bertrand Delanoë, maire de Paris, a visité hier le chantier de la Halle Pajol, dans le 18^e arrondissement de la capitale. A cette occasion, il a annoncé l'installation la plus grande" centrale photovoltaïque urbaine de France. Le maire de Paris s'est réjoui de ce projet à dimension écologique. Ainsi, les bâtiments seront autosuffisants en énergie. En effet, 3 300 m² de panneaux photovoltaïque mis en place sur les toits de la Halle Pajol produiront environ 380 MWh/an. Cette installation fera que ce site sera *"la plus grande surface urbaine dévolue au solaire en France"*. Une installation solaire thermique de plus de 200 m² de capteurs thermiques, permettra également de produire de l'eau chaude. Les eaux de pluie seront collectées et les matériaux présents sur le site seront récupérés. Ce recyclage permettra de réaliser une économie de 360 000 euros.

Investissement de 2,5 millions d'euros

Pour **Frédéric Schrapp**, de **Solareo**, le cabinet en charge de l'étude technique et économique du site, ce projet représente *"une première car il n'est pas facile d'effectuer des travaux en centre ville"*. Selon lui, la halle Pajol offre des paramètres favorables à la mise en place de panneaux solaires car *"le bâtiment est exposé plein sud et est incliné de 30°"*. Le coût de l'opération est estimé à 2,5 millions d'euros. L'investissement sera confié à un entrepreneur privé qui louera les panneaux solaires à la ville et revendra l'électricité. Pour Bertrand Delanoë, la production d'électricité doit être confiée à *"ceux qui ont la compétence"*. Pour Yves Contassot, adjoint Verts à l'environnement, *"il y a d'autres solutions que de faire appel au privé"*.

Développer les écoquartiers

"C'est une illustration d'une démarche politique globale. Nous voulons voir émerger des écoquartiers comme celui-ci un peu partout. Le projet de ZAC Rungis (13^e) a le même cahier des charges en matière de développement durable. Et plus tard, il y aura les Batignolles (17^e), où nous nous sommes engagés à un objectif zéro en matière d'émissions de gaz à effet de serre", a déclaré le porte-parole de Bertrand Delanoë. Jean-François Danon, directeur général du patrimoine et de l'architecture de la ville de Paris, a, quant à lui, évoqué la possibilité d'installer 2 140 m² de panneaux photovoltaïques sur la Halle Georges Carpentier, dans le 13^e arrondissement.

Le maire de Paris a également lancé le débat sur le "plan climat" de la ville. L'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire parisien de 75% en 2050 par rapport à 2004, année où la ville a réalisé son bilan carbone. Bertrand Delanoë et ses équipes souhaitent que d'ici à 2020, les émissions de GES diminuent de 20% et que la consommation énergétique sur le territoire parisien baisse de 25%. Ils souhaitent également que la part des énergies renouvelables augmente à 25%. Ce futur "plan parisien de lutte contre le dérèglement climatique", sera examiné au Conseil de Paris les 1^{er} et 2 octobre prochains.